



MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE

Département de l'Oise – Canton de Chaumont en Vexin

**Liste des délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL
du SAMEDI 3 DECEMBRE 2022 à 10h30, à la Mairie.**

Tél 03.44.81.14.24
mairie@lecoudraysurthelle.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL sur chacun des rapports qui lui ont été soumis prend les délibérations suivantes :

Numéro	Objet	Décision
Délibération n° 38-22	Don privé	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 39-22	Achat Défibrillateur :	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 40-22	Abrogation délibération 37-22	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 41-22 :	Taxe Foncière : limitation de l'exonération de deux ans	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 42-22	Création de poste	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 43-22	Modification du temps de travail	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 44-22	Adhésion groupement de voirie :	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 45-22	<i>Sollicitation financière Conseil Départemental Révision du PLU</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 46-22	<i>Sollicitation financière au titre de la DETR 2023 : renforcement structurel de la Voirie évacuation des eaux pluviales</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 47-22 :	<i>Sollicitation financière Conseil Départemental renforcement structurel de la Voirie évacuation des eaux pluviales</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 48-22	<i>Sollicitation Département : Aménagement cour de récréation de l'école maternelle</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 49-22	<i>Mise en place d'un fonds de concours en faveur de la Thelloise pour le financement de l'extension du THD</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n°50-22	<i>Rapport d'activité 2021 de la Thelloise</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>
Délibération n° 51-22	<i>Abrogation de la délibération subvention aux associations 2022 nouveau montant :</i>	<i>Approuvée à l'unanimité</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35

Ludovic GORINE
Maire

Affichée le 12 décembre 2022